

Histoire

CHAPITRE 9 – Du prince de la Renaissance au roi absolu (XVI^e-XVII^e siècles)

Je découvre p. 172

Doc 1 p. 172 : L'ordonnance de Villers-Cotterêts

Art. 51 – Il sera tenu [par les curés] registre des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la naissance. [...]

Art. 110 – Que les arrêts soient clairs et compréhensibles [...]. Qu'ils soient faits et écrits si clairement qu'il ne puisse y avoir aucune ambiguïté ou incertitude, ni raison d'en demander une explication.

Art. 111 – Nous voulons que dorénavant tous les arrêts ainsi que toutes les procédures [...] soient prononcées, publiées et notifiées aux parties en langue maternelle française, et pas autrement.

Extrait de l'ordonnance de Villers-Cotterêts signée en août 1539

par François I^{er}.

Doc 5 p. 173 : Un prince humaniste

Sa culture, nourrie de conversations ou de lectures qui lui sont faites, témoigne d'une curiosité pour tous les domaines que couvrent les lettres. Lui-même poète à ses heures, le roi a le goût de la poésie, française ou italienne ; il goûte aussi l'histoire [...]. François I^{er} ordonne d'achever une œuvre amorcée dont on lui présente les premiers pas, de traduire des auteurs grecs ou latins dans la « langue du roi » dont l'enrichissement est nécessaire pour donner au royaume une langue cultivée. Mais son intérêt n'est pas limité par la satisfaction de ses goûts. Il ordonne ainsi, en France et en Italie, la collecte ou la copie de manuscrits latins et grecs qui enrichissent sa bibliothèque et font l'objet de savantes éditions. [...] L'humanisme européen trouve ainsi, en France et grâce à un roi ami des lettres, un dynamisme remarquable.

Bruno Petey-Girard, *Un modèle de prince humaniste et lettré : François I^{er}, roi de France*, EHNE, 2020.

Je découvre p. 174

Doc 2 p. 174 : Henri IV impose la paix religieuse

Nous avons jugé nécessaire de donner maintenant à nos sujets une loi générale [...] pour établir entre eux une bonne et durable paix.

Art. 2. Défendons à tous nos sujets de s'attaquer, s'injurier et de se provoquer en se reprochant ce qui s'est passé.

Art. 3. Ordonnons que la religion catholique sera remise et rétablie en tout lieu de notre royaume pour y être paisiblement et librement exercée sans aucun trouble ou empêchement.

Art. 6. Permettons à ceux de la religion prétendue réformée¹ vivre et demeurer partout dans notre royaume [...].

Art. 9. Nous permettons aussi à ceux de ladite religion d'exercer leur religion dans les endroits où ils la pratiquaient le 30 avril 1597.

Extraits de l'édit de Nantes signé par Henri IV, en 1598.

¹ Les protestants.

Doc 3 p. 175 : Henri IV s'impose au Parlement

Henri IV s'adresse au Parlement de Paris, qui refuse d'enregistrer l'édit de Nantes.

Je vous prie d'enregistrer l'édit que j'ai accordé à ceux de la religion prétendue réformée. Ce que j'ai fait est pour le bien de la paix. Vous devez m'obéir compte tenu de ma qualité et de l'obligation qu'ont tous mes sujets envers moi. Si l'obéissance était due à mes prédécesseurs, elle m'est due autant et plus parce que j'ai rétabli l'État, Dieu m'ayant choisi pour me mettre à la tête du royaume qui est mien par héritage et acquisition. Ne m'opposez pas la religion catholique ; je l'aime plus que vous, je suis plus catholique que vous. Je suis roi maintenant et parle en roi, et je veux être obéi. *Le parlement enregistrera l'édit de Nantes pour le faire appliquer quelques semaines plus tard.*

D'après le discours prononcé au Louvre par Henri IV en 1599.

Doc 5 p. 175 : Un État renforcé

Il faut reconnaître qu'Henri IV a été, pendant une des époques les plus sombres de notre histoire, marquée par huit guerres de Religion en trente-six ans, un très grand roi. Il a su, après la reconquête de la France, réconcilier les Français, restaurer « l'ordre de l'amour » entre lui et ses sujets, ordre rompu lors de la Saint-Barthélemy¹, rétablir l'autorité de l'État et le rang de la France dans le concert des Nations et, enfin, redonner une certaine prospérité économique.

Entretien avec l'historien Jean-Christian Petitfils, *Ouest France*,

14 décembre 2021.

¹ Massacre de protestants en France lors de l'été 1572, pendant les guerres de Religion.

Je découvre p. 176

Doc 2 p. 176 : Le représentant de Dieu sur la terre

Dieu établit les rois comme ses ministres et règne par eux sur les peuples. Les princes agissent comme ministre de Dieu et ses lieutenants sur la terre. Le trône royal n'est pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu même.

Bossuet, évêque de Meaux, *Politique tirée de l'Écriture sainte*, 1678-1704.

Doc 3 p. 177 : Un roi qui concentre les pouvoirs

Je m'imposai pour loi de travailler régulièrement deux fois par jour, et deux ou trois heures chaque fois avec diverses personnes, sans compter les heures que je passerai seul en particulier, ni le temps que je pourrais donner extraordinairement aux affaires extraordinaires s'il en survenait. Je commandai aux quatre secrétaires d'État de ne plus rien signer du tout sans m'en parler. Le chancelier eut un pareil ordre, c'est-à-dire de ne rien sceller que par mon commandement.

Louis XIV, *Mémoires pour servir à l'instruction du dauphin*, 1666.

Doc 5 p. 177 : Un contrôle de la religion

En octobre 1685, Louis XIV révoque l'édit de Nantes. Il interdit tout exercice de la religion protestante et bannit les pasteurs (responsables d'églises protestantes).

Nous voyons présentement [...] que la plus grande partie de nos sujets de la Religion Prétendue Réformée ont embrassé la Catholique. [...] Nous avons jugé que nous ne pouvions rien faire de mieux pour effacer entièrement la mémoire des troubles, de la confusion et maux que le progrès de cette fausse religion a causé dans notre royaume [...] que de révoquer entièrement ledit édit de Nantes.

L'édit de Fontainebleau signé par le roi, octobre 1685.

Je découvre p. 178

Doc 2 p. 178 : L'étiquette à la cour du roi

Les fêtes fréquentes, les promenades particulières à Versailles, les voyages furent des moyens que le roi saisit pour distinguer et pour mortifier¹ en nommant les personnes qui à chaque fois en devaient être, et pour tenir chacun assidu et attentif à lui plaire. [...] Les espérances que ces petites préférences et ces distinctions faisaient naître, et la considération qui s'en tirait, personne ne fut plus ingénieux que lui à inventer sans cesse ces sortes de choses.

Saint-Simon, *Mémoires (1691-1723)*, 1829.

¹ Humilier.

Doc 3 p. 179 : Un Anglais au château de Versailles (1698)

Quant au château de Versailles, c'est sans contestation le palais le plus magnifique qu'il y ait en Europe. En certains endroits, les montagnes ont été arasées, ce qui fait qu'à présent, vous jouissez d'une vue dégagée à plus de mille lieues de distance. Les toits et les dorures sont d'un merveilleux effet. L'esplanade sur les jardins et les parterres sont la plus noble chose que l'on puisse voir. Elle est immense avec un très grand bassin au milieu. Je n'en finirais pas si je voulais raconter tout ce qu'il y a dans ces jardins de statues de marbre, de vases de bronze et de marbre, de fontaines, et décrire ces larges canaux, tels des mers, partant du fond des jardins pour aller aussi loin que l'œil pourrait les suivre. Je dois dire que c'est un des lieux les plus agréables que j'aie vus.

D'après Martin Lister, *Voyage de Lister à Paris en 1698, 1873.*

D'hier à aujourd'hui p. 180

Doc 2 p. 180 : Un usage politique

Chambord est la traduction visuelle d'une volonté politique, le manifeste de pierre de l'aspiration des rois de France à une autorité absolue. Tout y est conçu pour dire le pouvoir, manifester la puissance. De nombreux signes laissent entendre les prétentions de François I^{er} à un pouvoir impérial, universel. [...] Charles Quint fut reçu avec faste à Chambord en décembre 1539. Émerveillé, il s'écria : « Je vois un abrégé de ce que peut effectuer l'industrie humaine ! ». Nul doute qu'il fut surpris en voyant les multiples références à un roi de France empereur non seulement dans son royaume mais aussi dominateur du monde.

**Joëlle Cornette, « La Monarchie absolue : de la Renaissance aux Lumières »,
Documentation photographique, n° 8 057, 2007.**

Doc 6 p. 181 : Un outil du rayonnement de la France

Emmanuel Macron s'est décidé à en faire de nouveau un haut lieu de la diplomatie française [...]. Dès l'année prochaine, un sommet franco-italien doit ainsi être organisé dans le château. Le calendrier et le lieu ont été choisis pour célébrer Léonard de Vinci, censé avoir inspiré la construction de Chambord. Les 500 ans de l'anniversaire de la mort de l'artiste et inventeur florentin doivent justement être commémorés en 2019 par la région Centre-Val de Loire.

Le château et son domaine [...] vont de nouveau assumer une aura politique et diplomatique qui n'avait toutefois jamais complètement disparu.

Emmanuel Macron est déterminé à exploiter le décorum de Chambord, chargé de l'histoire du pouvoir, pour redonner de l'éclat à la diplomatie française.

Lucie Alexandre, *La Croix*, 28 février 2018.

Leçon p. 182 : Du prince de la Renaissance au roi absolu

A. François I^{er}, un roi humaniste qui renforce le pouvoir monarchique

1. Depuis le Moyen Âge, dans le royaume de France, la cérémonie du **sacre** donne au roi son pouvoir. Élu de Dieu, le roi incarne la **monarchie de droit divin**. Dans le royaume, tous sont **sujets du roi**. **Roi chevalier, François I^{er}** (1515-1547) poursuit les **guerres d'Italie** et rivalise avec **Charles Quint**.

2. Entouré de **conseillers** et de nombreux **courtisans** issus de la noblesse, François I^{er} exerce un **pouvoir personnel de plus en plus fort**.

Prince humaniste, il s'entoure d'artistes et de savants. **Protecteur des arts et des lettres**, le roi fait du **français** la **langue officielle** de l'administration (1539). Il établit sa cour dans le Val de Loire où il construit plusieurs châteaux (**Chambord**).

B. Henri IV, un roi de la paix religieuse qui restaure le pouvoir royal

1. Prince élevé dans la **religion protestante**, **Henri IV** (1589-1610) se convertit au **catholicisme** et monte sur le trône après l'assassinat de son cousin, le roi **Henri III**. Fragilisée par les **guerres de Religion**, l'autorité royale est rétablie par Henri IV. Il vainc la **Ligue catholique** puis impose la paix religieuse.

2. Par l'**édit de Nantes** en 1598, **Henri IV** accorde la **liberté de culte** aux protestants. Il met l'autorité de la monarchie au-dessus des divisions religieuses et du **Parlement**. Le roi meurt assassiné par Ravillac, un fanatique catholique.

C. Louis XIV, un roi guerrier qui impose la monarchie absolue

1. En 1661, **Louis XIV** (1643-1715) inaugure son **règne personnel**. Il gouverne seul ou avec l'aide de son **Conseil**. Le roi affirme l'**unité religieuse** de la France, il revient sur la liberté de culte en **révoquant l'édit de Nantes** (1685). **Louis XIV et sa cour** s'installent à **Versailles** qui devient le **lieu central du pouvoir** mais aussi un lieu de divertissements. Il permet au roi de contrôler la noblesse.

2. Le règne de Louis XIV est marqué de manière quasi permanente par la **guerre**, autre moyen d'**affirmer son pouvoir**. Celle-ci contribue à la **mise en scène** de sa puissance, notamment à travers la célébration des victoires militaires.

Exercices p. 184

Doc p. 187 : Éloge de Louis XIV par Charles Perrault

Célèbre pour ses Contes de ma mère l'Oye (ou Contes du temps passé), Charles Perrault est écrivain mais il est aussi homme d'État, chargé par Colbert de la politique artistique et littéraire de Louis XIV en tant que Secrétaire de la Petite Académie créée en 1663.

Je le vois ce puissant monarque,
Et tu dois, clairvoyant Soleil,
Le reconnaître à cette marque,
Qu'il est comme toi sans pareil.

Quelque vaste que soit ta course vagabonde,
Sans flatter ce grand roi, peux-tu pas témoigner,
Qu'il n'est point aujourd'hui de prince dans le monde,
Si juste, si vaillant, si digne de régner ? [...]

C'est lui qui parmi les alarmes
Et les plus redoutés hasards,
Trouvant des douceurs et des charmes,
N'aima que le métier de Mars ;
C'est lui qui tant de fois plein d'une ardeur guerrière
Fit tomber à ses yeux mille Ennemis à bas ;
Mais couvert qu'il était de sang et de poussière,
Peut-être le pris-tu pour le Dieu des Combats. [...]

Charles Perrault, *Ode sur le mariage du roi*, 1660.